

nais les vendent aux nouveaux venus ou aux compagnies de conserves.

L'orateur dit ensuite que les Japonais prenaient des tonnes de harengs trop petits et les expédiaient par Tacoma au Japon, dépouillant ainsi la Colombie-Anglaise d'une de ses ressources les plus importantes. Il pensait que la province devait discuter la question avec les autorités fédérales à Ottawa. L'administration des pêcheries de la Colombie-Anglaise devrait être entre les mains de la province. On pourrait naturellement prétendre que ce serait soulever des difficultés avec un allié que de chercher à interdire l'entrée aux Japonais, mais le major Burde prétendait que si l'empire avait une dette envers le Japon, il devait la payer plutôt que de demander à la Colombie-Anglaise de payer tout le prix de l'alliance.

Le major Burde ne s'est pas contenté de faire à la législature une déclaration impliquant l'inspecteur en chef et d'autres fonctionnaires du département des Pêcheries. A une assemblée qui eut lieu à Alberni, il porta de nouvelles accusations, impliquant aussi le député fédéral de la circonscription. J'ai sous les yeux le "Vancouver Daily Sun" du 22 février 1919 dont je vais lire quelques extraits :

Le major Burde prétend que les pêcheries de la côte occidentale sont entre les mains d'une bande de filous.

Port Alberni, 21 février.

Le major Dick Burde, membre de la législature, a prononcé ici ce soir un discours agressif à une assemblée de pêcheurs et de citoyens pour attaquer les fabricants de conserves, H. S. Clements, député à Ottawa, l'inspecteur en chef Cunningham, du département des Pêcheries, et Al. Hager, de la New England Fish Co., de Vancouver. Le député provincial a été furieusement applaudi par la foule quand il a répété l'accusation que les pêcheries de la côte occidentale étaient entre les mains d'une bande de filous et qu'il a encouragé les pêcheurs à continuer leur lutte. Il a prétendu que la portée de l'enquête devait être étendue et que M. Cunningham devait être interrogé. Si on le faisait, dit-il, il en ressortirait quelque preuve sensationnelle. "Il y a une bande noire dans le poisson, plus forte que la bande du whisky au Yukon", affirma-t-il. "Je le crois, parce que je peux la sentir".

A propos de M. Hager, le major Burde déclara qu'il avait appris que Hager avait dit à certaines personnes à l'hôtel Vancouver que Burde était un menteur : "si nous pouvons le tenir nous en ferons de la pâtée pour les chiens".

Comme réponse, le major s'exprime ainsi : "Si Hager a dit qu'il ferait de moi de la pâtée pour les chiens, je ferai de lui de la sale pâtée de poisson pourri".

A propos du département des Pêcheries, le major Burde a dit que c'était la tâche du département d'ouvrir une enquête et non celle des pêcheurs. Il dit que tout cela était à la honte de Clements et du département. "Nous

avons contre nous une bande de brigands, nous ne devons rien commencer que nous ne puissions finir".

Je parlerai maintenant de l'enquête. L'enquête eut lieu et M. Cunningham, inspecteur en chef des pêcheries, fut appelé, interrogé et contre-interrogé longuement, niant chacune et l'ensemble des accusations de gratte et d'incompétence qu'on avait portées contre lui. On n'a rien prouvé à l'enquête en fait de gratte, malhonnêteté ou autre chose de ce genre contre le député d'Alberni, l'inspecteur en chef ou aucun des fonctionnaires du département, et chose étrange, le major Burde invité à donner son témoignage n'a pas cru devoir le faire.

Je suis donc d'avis que du moment qu'un homme, peu importe qu'il soit ou non un vétéran de la grande guerre—et je rends hommage au major Burde pour les excellents services qu'il a rendus au front—porte de pareilles accusations dans l'enceinte de l'assemblée législative, il devrait d'abord s'assurer que les faits sont exacts; et lorsque le pays fait tant de déboursier des milliers de dollars pour instituer une enquête de cette nature, le moins que l'accusateur puisse faire, s'il est incapable de comparaître et d'établir le bien fondé de ses allégations, c'est de faire entendre les témoins sur les affirmations desquelles il s'est appuyé pour accuser. C'est une mauvaise affaire pour tous ceux qui y sont intéressés. Le major Burde, les fonctionnaires du département des Pêcheries de même que M. Clements, sont en très mauvaise posture.

De pareils incidents sont de nature à faire tort à tous les points de vue. Les gens lisent les comptes rendus des journaux contenant les accusations; ils sont portés à croire qu'elles s'appuient sur des faits, mais il arrive assez souvent qu'ils n'ont pas l'occasion de lire les comptes rendus de l'enquête qui établissent que ces allégations reposent sur le néant.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que la situation des pêcheries en Colombie-Anglaise est fort peu satisfaisante. La direction et l'administration des pêcheries sont confiées aux mains d'un seul fonctionnaire, l'inspecteur en chef des pêcheries. C'est donc l'affaire d'un seul homme. Si le ministre est satisfait du système, je ne le suis pas du tout et ils sont nombreux ceux qui partagent mon opinion. Quelles que soient l'honnêteté et les capacités que possède le fonctionnaire de qui dépend l'octroi de permis et de tous les détails concernant l'administration des pêcheries de la Colombie-Anglaise, il ne peut éviter de